

La "Berner-Zeitung" et l'infanterie de la Ire division

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **35 (1890)**

Heft 12

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-348191>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

nécessaires à l'eau. En même temps, le personnel était réparti le long de la ligne. Dans la journée du 23 déjà, tout était terminé.

Pour exécuter ses travaux, la section disposait de 3 machines et de 20 voitures.

M. le lieutenant-colonel du génie *Pfund* lit à l'assemblée un intéressant communiqué sur les avantages de St-Maurice, comparé à Brugg et Liestal comme place d'armes des sapeurs et pionniers du génie. Il conclut à ce que St-Maurice soit utilisé le plus souvent possible, pour les cours de répétition en attendant de pouvoir le faire pour les écoles de recrues.

M. le lieutenant-colonel *Pfund* nous mettant en mesure de publier sa conférence dans un de nos plus prochains numéros, nous y renvoyons le lecteur.

L'honorable conférencier avait l'intention de compléter sa communication par une étude de St-Maurice comme fortification permanente. Le manque de temps ne lui permettant pas de le faire, l'assemblée décide une séance extraordinaire sur les lieux mêmes à St-Maurice. Cette réunion est fixée au printemps 1891 ; le comité déterminera la date précise.

L'ordre du jour portait encore de M. le colonel divisionnaire *Ceresole* diverses *communications relatives au rassemblement de 1890* (Train de ligne, vélocipédistes, etc.). Mais l'heure est avancée, et l'honorable président n'estime pas devoir se donner la parole. La séance est donc levée à 6 1/2 heures.

Aussitôt après fut célébré le banquet aussi gai que la séance avait été sérieuse. De nombreux discours furent prononcés, signalons entre autres l'éloquent toast à la patrie de M. le colonel divisionnaire *Ceresole* et le toast à l'armée suisse, plein de tact et d'amabilité de M. le lieutenant-colonel d'Heilly, attaché militaire à l'ambassade de France, à Berne.

La « Berner-Zeitung » et l'infanterie de la I^{re} division.

Les deux lettres ci-dessous ont été échangées entre la *Berner-Zeitung* et M. le colonel *Ceresole* :

(Traduction.)

I

Berne, le 21 novembre 1890.

Monsieur le colonel-divisionnaire *Ceresole*, commandant de la I^{re} division d'armée, Lausanne.

Très honoré M. le colonel-divisionnaire,

En réponse à votre demande verbale du 8 novembre concernant la provenance d'un article paru dans le n^o 260 du 3 novembre de la *Berner-Zeitung*, article intitulé : « A propos du dernier rassemblement de troupes, par un officier d'état-major », et après avoir correspondu à réitérées fois avec l'auteur de cet article, nous sommes maintenant en mesure de vous communiquer ce qui suit :

La rédaction de la *Berner-Zeitung* ne croit pas pouvoir vous indiquer le nom de son correspondant ; et cela tout d'abord par la raison que la publication de ce nom ferait sortir le débat du domaine des faits pour le transformer inévitablement en une question de per-

sonnes. Cette conséquence serait contraire aux intentions qui animaient la rédaction quand elle a ouvert à cette correspondance les colonnes de son journal.

La rédaction savait d'ailleurs qu'en acceptant cet article, elle en prenait en même temps la responsabilité. Elle veut en rester chargée encore pour la suite, et cela d'autant plus qu'elle a eu dès lors l'occasion de prendre connaissance des éléments de fait importants et fort nombreux qui ont fourni les matériaux de l'article en question.

En conséquence, la rédaction a exprimé à son correspondant, qui était disposé à indiquer son nom, le désir instant que la responsabilité de cet article fût laissée tout entière au journal et que le nom de l'auteur ne fût point livré à la publicité. Ce dernier, se rangeant à nos raisons, a accédé à cette demande.

Agréez, très honoré monsieur le colonel-divisionnaire, l'assurance de notre considération distinguée. — Au nom de la rédaction de la *Berner-Zeitung*, Ch. MULLER, rédacteur.

Lausanne, le 23 novembre 1890.

A la rédaction de la *Berner-Zeitung*, à Berne. — Messieurs,

Vous avez publié le 3 de ce mois, sous le titre : *Zum letzten Trupenzusammenzug, von einem Stabsoffizier*, un article dans lequel l'ensemble de l'infanterie de la I^{re} division est l'objet de très vives critiques.

Je vous ai demandé le 8 novembre :

1^o De bien vouloir me faire connaître le nom de l'officier qui a formulé ces critiques, afin que je puisse me mettre en rapport avec lui et lui demander de les préciser ;

2^o A ce défaut, de me fournir vous-même des indications me permettant de contrôler l'exactitude de ses appréciations.

Dans la lettre que je viens de recevoir, vous me refusez le nom de l'auteur, et vous ne me donnez aucun renseignement quelconque qui me permette de vérifier ses accusations.

Il ne me reste qu'à prendre acte de votre silence, à en faire juge le public et à considérer cette correspondance comme n'ayant plus d'objet.

Le commandant de la I^{re} division : P. CERESOLE.



BIBLIOGRAPHIE

Illustrazione militare italiana, publiée à Milan par Cav. Quinto Cenni.
Nos 107, 108, 109, 110.

Texte : Le nouveau ministre de la guerre allemand, général de Kaltenborg-Stachau. — Revue politique. — Choses de la marine. — Correspondance de Rome. — L'école de guerre. — Mariage des officiers. — Les pompiers. — Géographie militaire. — Voyage du tzare-